

## LA METAPHORE ARGUMENTATIVE

Michèle Lusetti,  
Collège de Cappelle-la-Grande

«Une métaphore ou une comparaison peut fortifier un argument aussi bien qu'embellir une description».

Edgar POE, *La lettre volée, Histoires extraordinaires*

«Toute conception qui ne jette pas de lumière sur l'importance de la métaphore dans l'argumentation ne peut nous satisfaire».

C. PERELMAN, L. OLBRECHTS-TYTECA, *Traité de l'argumentation*

Une étude des discours prononcés par Robespierre et Saint-Just devant la Convention montre le peu de place qu'y tiennent les métaphores originales, contrairement à une opinion reçue selon laquelle l'expression métaphorique serait une forme privilégiée où s'incarnerait l'âme révolutionnaire<sup>1</sup>. On ne décèle guère dans ces discours qu'un emploi mécanique de métaphores d'usage, plus ou moins lexicalisées. On peut voir là le gage d'un esprit révolutionnaire se méfiant d'une forme de langage fleuri et mensonger trop souvent utilisé par les oppresseurs. On peut y voir aussi un aspect de la dégradation de la rhétorique chez ses utilisateurs. Cela ne serait pas propre à Robespierre et à Saint-Just si l'on en croit les traces laissées par les cours de rhétorique à l'usage des collèves de cette époque tels ceux du Père Bau. Les tropes y sont rapidement énumérés et trois lignes seulement consacrées à la métaphore.

Les classes dites «de rhétorique» ont disparu. Quelle place aujourd'hui est faite à l'enseignement de la rhétorique, des tropes et en particulier, de la métaphore? Seule une vaste enquête qui n'est pas à notre portée permettrait de faire un état des lieux précis. Parmi les traces que laissera notre époque, les manuels scolaires et les sujets d'examen serviront peut-être d'indicateurs. Traditionnellement les manuels, même les plus récents, ne traitent de la métaphore que dans le discours poétique. Au Brevet des Collèves 1990, sept académies sur vingt-huit

---

1. — J. TAMINE (1972), «Les métaphores chez Robespierre et Saint-Just», *Langue et histoire, Langue française* n° 15, sept. 72, Larousse, Paris.

proposent une question faisant directement appel au repérage d'un «procédé», d'une «figure de style» ou d'une «image»<sup>2</sup>. Six d'entre elles concernent la métaphore. Chaque fois le nom de la figure est demandé. Une seule fois le candidat doit proposer une expression construite sur le même procédé. Si une explication est demandée, elle reste, nous semble-t-il, à un premier degré de signification, fortement liée à un référent et limitée à un niveau micro-textuel. Toujours ces questions sont dans la partie intitulée «Vocabulaire»<sup>3</sup>. Jamais ne semble visée la fonction d'une métaphore dans l'économie générale d'un texte. Heureusement si l'on considère que ces fonctions ne sont pas enseignées.

Ces quelques observations prouvent, si c'était encore nécessaire, que la rhétorique est, de nos jours, une discipline «défunte», depuis longtemps «amputée». Le discours rhétorique s'est épuisé dans une taxinomie faisant de la rhétorique une simple «botanique des figures».

La seule consultation de la table des matières de la *Rhétorique* d'Aristote montre que le traité était occupé aux deux tiers par une théorie de l'argumentation. Et la métaphore y tenait une place toute aussi importante que dans la *Poétique*. Coupée de cette théorie de l'argumentation et du sens philosophique qui l'animait en profondeur, la rhétorique est devenue une discipline «erratique et futile»<sup>4</sup>. Mais avant de devenir superflue la rhétorique fut dangereuse. Elle régissait tous les usages de la parole publique, au tribunal et dans les assemblées publiques. Et la métaphore, comme instrument d'argumentation, servait l'accusation ou la défense, le blâme ou l'éloge, la délibération ou la persuasion. Avant d'être décorative, la métaphore fut une arme de combat. Elle l'est toujours mais cela n'est plus enseigné. Le mot<sup>5</sup> et le phénomène sont toujours vivaces ; il n'est pas de jour où nous n'en trouvions d'exemple, dans la presse en particulier. La métaphore devrait avoir sa place dans un apprentissage concernant les discours argumentatifs. Ainsi un retour aux sources de la rhétorique pourrait être signe de progrès puisqu'il permettrait aux élèves de mieux comprendre le rôle de la métaphore dans les discours sociaux au milieu desquels ils sont immergés, discours ordinaires ou littéraires, publicitaires, politiques ou journalistiques.

Un regain d'intérêt des théoriciens modernes pour la rhétorique a remis à l'honneur la fonction argumentative des métaphores. Certains travaux dont nous nous ferons ici l'écho et auxquels nous renverrons le lecteur peuvent servir

2. — Cf. *Anabrevet des collèges*, Français 91, Hatier, août 1990 : pp. 19, 22, 43, 49, 54, 59, 68.

3. — Les questions sont organisées en trois parties : «Grammaire», «Vocabulaire», «Compréhension». Cet ordre n'est sans doute pas fortuit.

4. — Cette métaphore et celles qui précèdent sont empruntées à P. RICOEUR (1975), *La métaphore vive*, coll. L'ordre philosophique, Seuil, Paris, pp. 13-15. Cet ouvrage offre un intéressant panorama des principales théories concernant la métaphore.

5. — Le mot «métaphore» est aujourd'hui polysémique et ses contours sont extrêmement flous. Ces multiples emplois manifestent de nombreuses confusions qui attestent, elles aussi, le déclin de la théorie classique des tropes.

de base d'ancrage pour un apprentissage des procédures argumentatives dont la métaphore est une catégorie.

La définition d'Aristote permettrait d'identifier quatre sortes de métaphores :

*«La métaphore est le transport à une chose d'un nom qui en désigne une autre, transport ou du genre à l'espèce, ou de l'espèce au genre, ou de l'espèce à l'espèce ou d'après le rapport d'analogie»<sup>6</sup>*

Si la métaphore intéresse C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca dans leur *Traité de l'argumentation*, c'est que la métaphore est, pour eux, selon la quatrième catégorie d'Aristote, «une analogie condensée»<sup>7</sup>. Il y a analogie quand est affirmée une similitude de rapports: A est à B ce que C est à D. Pour jouer un rôle argumentatif, le couple AB qui fait l'objet du discours et sur lequel porte la conclusion («le thème») doit être moins connu que le couple CD («le phore») grâce auquel s'opère le transfert de l'analogie. Voici une analogie typique tirée de la *Métaphysique* d'Aristote<sup>8</sup> :

*«De même que les yeux des chauve-souris sont éblouis par la lumière du jour ainsi l'intelligence de notre âme est éblouie par les choses les plus naturellement évidentes».*

Ce qui fait l'originalité de l'analogie, c'est qu'elle établit une ressemblance de rapport et non pas une simple ressemblance de propriétés. Mais ce qui différencie l'analogie d'une simple proposition mathématique, c'est que la nature des termes n'est jamais indifférente. Il s'établit toujours, grâce à l'analogie, un rapprochement qui conduit à une interaction et notamment à la valorisation ou à la dévalorisation des termes du thème comme le montre cet exemple emprunté à Calvin :

*«ledit Aymé fut appaisé par un chapeau de Cardinal, comme un chien abayant par une pièce de pain».*

L'influence s'exerce aussi du thème vers le phore: l'expression «comme un chien abayant» ne prend de valeur dépréciative que par son emploi dans l'analogie en interaction avec le thème.

Parfois, pour les besoins du thème, certains éléments du phore peuvent être modifiés. Cette rectification du phore en fonction du thème rend l'analogie plus convaincante. Ainsi Bossuet peut-il écrire dans *l'Oraison funèbre à Louis de*

6. — Aristote, *Poétique*, cité dans : C. PERELMAN, L. OLBRECHTS-TYTECAT (1970), *Traité de l'argumentation*, La nouvelle rhétorique, Ed. de l'Université de Bruxelles, p. 19.

7. — C. PERELMAN, L. OLBRECHTS-TYTECA (1970), *Traité de l'argumentation*, Presses Universitaires de Bruxelles, chap. XXIII, pp. 277-283.

8. — Exemple emprunté à C. PERELMAN, L. OLBRECHTS-TYTECA, *Traité de l'argumentation*, op. cit., p. 501.

*Bourbon*<sup>9</sup> :

*«Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés, semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches, demeuraient inébranlables».*

Les degrés de contamination du thème et du phore peuvent varier et favoriser la réalisation d'effets argumentatifs. La conclusion intéressant le thème, à tirer à partir du phore sera d'autant plus efficace que le phore aura été préalablement décrit dans les termes du thème. La célèbre *Ode à Cassandre* de Ronsard<sup>10</sup> illustre parfaitement ce procédé :

*«Mignonne, allons voir si la rose  
Qui se matin avait desclose  
Sa robe de pourpre au Soleil,  
A point perdu cette vesprée,  
Les plis de sa robe pourprée,  
Et son teint au vostre pareil».*

Avant d'évoquer Cassandre en termes empruntés au domaine floral :

*«Tandis que votre âge fleuronne  
En sa plus verte nouveauté».*

le poète parle de la rose comme d'une jeune fille que maltraite la «marastre Nature». On voit dans quelles ambiguïtés et quels «embrouillements» peut être insidieusement entraîné le destinataire, face à un raisonnement par analogie ayant toutes les apparences du raisonnement logique.

Toute analogie peut être spontanément transformée en métaphore, grâce à la fusion du thème et du phore. A partir de l'analogie A est à B, comme C est à D, on peut obtenir l'expression «C de B» pour désigner A. On peut aussi avoir simple accollement de termes supérieurs du thème et du phore (A et C), les termes inférieurs (B et D) restant inexprimés.

Dans les argumentations par analogie, la métaphore vient accréditer l'analogie désormais présentée comme une donnée. Elle habitue l'interlocuteur à voir les choses telles qu'on les lui montre, rend plus vraisemblable le raisonnement, l'authentifie, le naturalise en quelque sorte. L'interlocuteur n'a plus le temps de calculer l'analogie sous-jacente pour interpréter le discours qui échappe ainsi à la critique rationnelle.

La banalité des termes du phore, loin de nuire à l'argumentation a plutôt pour effet de la consolider. L'analogie est d'autant mieux admise qu'elle est non seulement connue mais intégrée, par le langage, dans la tradition culturelle. La méta-

9. — *Ibid.*, p. 510.

10. — *Ibid.*, p. 537.

phore usée acquiert, du fait même de son usure, une force persuasive particulièrement efficace. Moyen de séduction discret, spontanément comprise «l'image endormie»<sup>11</sup> plaît, rassure, endort la vigilance de l'interlocuteur, impose subrepticement un parcours interprétatif. C'est pour cela qu'elle est l'apanage de tout discours à visée pragmatique soucieux d'entraîner l'adhésion d'un auditoire et de créer le consensus. Voilà sans doute l'une des raisons majeures pour expliquer l'abondance des métaphores d'usage chez Robespierre et Saint-Just, comme chez bien d'autres orateurs.

Ici peut être faite la différence entre métaphore poétique et métaphore argumentative. La métaphore poétique doit surprendre par sa rareté et sa nouveauté. Elle renseigne moins sur la langue que sur l'idiolecte d'un poète. Le poète viole le code de la langue et agit sur le message pour changer la langue, d'où ces effets d'étrangeté et d'écart caractéristiques du discours poétique. Les sèmes retenus sont souvent des sèmes peu exploités. Dans la métaphore argumentative les sèmes utilisés sont des sèmes de premier plan qui ne laissent aucune liberté d'interprétation. La métaphore argumentative est d'autant plus efficace qu'elle est plus contraignante et elle est d'autant plus contraignante qu'elle est inscrite dans la langue. Les métaphores qu'on dit «mortes», en fait, ont survécu. «Ce sont les métaphores argumentatives qui nous apportent les informations les plus solides sur le sémantisme de la langue»<sup>12</sup> peut-on affirmer avec Michel Le Guern.

S'inspirant des travaux de la sémantique componentielle<sup>13</sup> cette étude linguistique permet d'analyser certains mécanismes à l'oeuvre dans le processus métaphorique et de rendre compte de sa fonction argumentative. Dans toute métaphore il y a sélection sémique. Certains sèmes sont effacés, d'autres sont retenus. Dans le cas d'une métaphore argumentative le processus métaphorique met en jeu des sèmes dénotatifs de premier plan. Le mécanisme de la sélection sémique permet de n'exprimer qu'un aspect de la réalité. Ce procédé de mise en relief est souvent utilisé dans la caricature et les effets de grossissement obtenus sont proches de ceux de l'hyperbole. On voit, par exemple, l'effet qu'a tiré Jules Vallès dans *L'enfant*<sup>14</sup> pour l'épisode de la remise des prix, en transformant les autorités en animaux du cirque ou du zoo. Par la métamorphose de ces personnages en phoque ou en éléphant l'écrivain obtient des effets proches du dessin caricatural représentant Louis-Philippe, la tête en forme de poire.

11. — *Ibid.*, p. 542.

12. — M. LE GUERN (1981), «Métaphore et argumentation» dans *L'argumentation*, Presses universitaires de Lyon, p. 72.

13. — «L'analyse componentielle est une procédure visant à établir la configuration des unités minimales de signification (composants sémantiques, traits sémantiques ou sèmes) à l'intérieur de l'unité lexicale (morphème lexical ou mot)», *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, 1973.

14. — *L'enfant*, J. Vallès, chap. V. On peut faire les mêmes remarques dans ce chapitre sur l'étoffe aux «reflets de tigre au soleil» qui servit à faire «la redingote de la distribution des prix, la redingote à noyaux, aux boutons ovales comme des olives et verts comme des cornichons».

Les séries métaphoriques de nos bestiaires anthropomorphiques offrent des possibilités infinies. Les emplois métaphoriques des noms d'animaux permettent de porter à leur plus haut degré certaines qualités ou certains défauts humains. La fonction argumentative du mot apparaît comme supérieure dans un emploi métaphorique à celle que l'on ressent pour les emplois du mot au sens propre. Les mots «âne» et «aigle» sont bien moins péjoratifs ou bien moins laudatifs quand ils servent à identifier un animal que quand ils servent à désigner un collègue<sup>15</sup>.

Même dans le cas d'une description la fonction de la métaphore n'est peut-être pas essentiellement référentielle mais conative, centrée sur le destinataire. Les sèmes choisis sont presque toujours des sèmes évaluatifs qui chargent l'expression de positivité ou de négativité et conduisent inévitablement à la valorisation ou à la négativité du thème. Quoiqu'empruntés au monde physique certains termes comme «lumière», «ombre», «haut», «bas», «creux», «profond», «transparent», «opaque», sont, au départ, dans notre culture, chargés de valeur.

Il existe dans toute société et à chaque époque une hiérarchie de valeurs repérable à travers les métaphores. Il est presque toujours possible d'identifier une époque à travers le tissu métaphorique d'un roman. Les machines, par exemple, ont offert au XIX<sup>e</sup> siècle de nombreuses métaphores pour évoquer les êtres humains, les romans de Zola en sont un exemple<sup>16</sup>. Chaque ensemble métaphorique d'une oeuvre, révèle, si on l'explicite, une idéologie sous-jacente et «défend» une certaine vision du monde. Ainsi a-t-on pu montrer que Rabelais, dans le choix de ses métaphores, a privilégié le domaine humain<sup>17</sup>. L'homme est la mesure de toutes choses et la vision du monde est profondément anthropocentrique puisqu'elle explique l'homme par l'homme, représentant en cela parfaitement l'humanisme de la Renaissance. Chez Vallès, au contraire, dans *L'enfant*, par exemple, les métaphores vont toujours dans le sens de l'animalisation ou de la réification du héros<sup>18</sup>. Cette tendance à la chosification se retrouve chez de nombreux auteurs réalistes ou naturalistes.

Toute métaphore désigne avec plus ou moins d'évidence un énonciateur. Il était facile dans l'actualité récente de savoir d'où venaient les discours qui évoquaient «le boucher de Bagdad» ou «le satan américain». L'élucidation des métaphores montre que les dispositifs d'énonciation sont parfois plus complexes. Dans un roman, les métaphores, prises en charge par différents personnages, peuvent, si le roman n'est pas à thèse, mettre en corrélation plusieurs systèmes

15. — M. LE GUERN (1981), «Métaphore et argumentation», *L'argumentation*, op. cit., p. 60.

16. — Cf. P. HAMON (1984), *Texte et idéologie - valeurs, hiérarchie et évaluations dans l'œuvre littéraire*. P.U.F. Ecriture, Paris, p. 176.

17. — Cf. F. MOREAU (1982), *Un aspect de l'imagination créatrice chez Rabelais - L'emploi des images*. SEDES-C.D.U., Paris, p. 23.

18. — Cf. H. GLAUFRET COLOMBANI (1984), *Rhétorique de Jules Vallès - Les figures de la dénomination et de l'analogie dans L'enfant*, Slaktine, Genève-Paris, pp. 44-60.

évaluatifs qui s'opposent et se «neutralisent»<sup>19</sup> les uns les autres. Le classement des métaphores permet d'identifier, à côté d'autres procédés, les différentes «voix narratives»<sup>20</sup> et de rendre compte des polyphonies à l'oeuvre dans les textes. On peut encore, dans *L'enfant* de Jules Vallès, distinguer les métaphores «à fonction impressionniste»<sup>21</sup>, censées représenter avec réalisme le monde de l'enfance, des métaphores «à fonction distanciatrice» et subversive, ayant pour moteur principal l'ironie. Cette dernière catégorie permet la mise à distance du narrateur par rapport au héros et désigne clairement l'écrivain qui dédia son oeuvre «à tous ceux qui furent tyrannisés par leurs maîtres ou rossés par leurs parents». Une grande partie de ces métaphores peut expliquer le scandale que suscita la parution du roman. Une grande partie de la signification est confiée aux figures.

Démonter les mécanismes du processus métaphorique c'est mettre à jour les pièges de l'argumentation. Quels mécanismes de la métaphore permettent à l'argumentation de déployer ses ruses?

La comparaison n'est pas pour certains théoriciens une figure puisqu'elle laisse intacts les termes comparés, n'opère pas de substitution et n'aboutit pas à une nouvelle dénomination. Plus ramassée, souvent réduite à un seul mot, la métaphore agit toujours dans le sous-entendu et l'argumentation avance plus masquée. Tout discours agit en grande partie, subrepticement mais efficacement, grâce «aux passagers clandestins»<sup>22</sup> que sont, dans les messages, les contenus implicites. La thèse de Catherine Kerbrat-Orecchioni à propos des tropes est à cet égard intéressante :

*«tous les types de contenus implicites sont dans certaines circonstances susceptibles de venir fonder l'existence d'un trope (...) le trope n'est pour nous qu'un cas particulier de fonctionnement de l'implicite»<sup>23</sup>.*

Grâce aux métaphores, il est possible de ne pas parler directement, de dire sans dire. Et décrypter une métaphore, c'est dévoiler bien des insinuations et des arrière-pensées qui constituent en quelque sorte la partie immergée du discours. Le discours de la métaphore est un discours oblique.

La métaphore sélectionne, supprime ; elle organise donc le réel de manière partielle et partiale, sans que cela soit dit. Parler de la guerre en termes «d'opération chirurgicale» ou de «jeu d'échecs», c'est éliminer certains aspects de la réalité. Là encore, la métaphore est une manière de biaiser et fait partie des «trucages» argumentatifs.

19. — P. HAMON, *Texte et idéologie*, op. cit., p. 178.

20. — Cf. P. LEJEUNE (1976), «Vallès et la voix narrative», *Littérature* n° 23, oct. 1976.

21. — H. GLAUFRET-COLOMBANI, *Rhétorique de Jules Vallès*, op. cit., pp. 113-138.

22. — C. KERBRAT-ORECCHIONI (1986), *L'implicite*, Armand Colin, Linguistique, Paris.

23. — *Ibid.*, p. 94 chap. 3 : «Le trope : pour une théorie standard étendue», pp. 93-157.

Grâce à la métaphore s'opèrent des déplacements et des glissements qui permettent au locuteur de tricher et de manipuler l'interlocuteur. Des déplacements peuvent être obtenus en passant d'une identité de structure qui caractérise l'analogie à une identité de propriétés. Ainsi obtient-on un effet facile si, à partir de l'analogie traditionnelle qui relie l'évêque et ses fidèles au berger et à son troupeau, on présente le fidèle comme un mouton bêlant<sup>24</sup>. L'analogie est indûment détournée de sa fonction. La distorsion n'est pas toujours aussi visible.

Subrepticement aussi, des déplacements du thème sur le phore permettent au raisonnement de tricher. Des raisonnements sur le phore conduisent à des conclusions sur le thème qui ne seraient pas possibles autrement.

Dans le cas de métaphores in praesentia, par l'intermédiaire du verbe «être» s'établissent des identités fictives. Et c'est le piège que tend la grammaire de ne pas marquer la différence entre le «est» de sens relationnel et le «est» de sens existentiel. Cette question fait l'enjeu de la notion de «vérité métaphorique»<sup>25</sup>. Toute métaphore est une figure d'extrapolation et le résultat d'une énonciation fictive. Le «est» de la métaphore est aussi un «n'est pas», mais on fait toujours «comme si».

Ces assimilations fictives sont souvent utilisées dans la publicité et l'abus est plus ou moins visible.

*«La femme est une île. Fidji est son parfum»<sup>26</sup>.*

L'argumentation sous-jacente est: «La femme est une île. Or Fidji est une île. Donc Fidji est le parfum de la femme». La majeure est une métaphore in praesentia. Le verbe «être» feint d'identifier deux objets, la motivation de cette métaphore est pourtant peu évidente. Elle ne se justifie que par rapport à la conclusion à laquelle elle prétend mener. La mineure, dans l'implicite, peut s'interpréter littéralement puisqu'elle est attestée par la géographie. La conclusion n'est possible que par l'emploi abusif d'un double sens du mot «Fidji» à la fois île et parfum.

On peut observer ici ce qui différencie la démarche argumentative ordonnée à des fins de persuasion, des démarches du raisonnement déductif et de la démonstration. Malgré les apparences «les pas de raisonnement» et les enchaînements de propositions sont différents<sup>27</sup>.

L'identification fictionnelle peut aller jusqu'à la littéralisation complète de la métaphore. La métaphore littéralisée peut être le symptôme de certains troubles

24. — C. PERELMAN L. OLBRECHTS-TYTECA, *Traité de l'argumentation*, op. cit., p. 533.

25. — P. RICOEUR (1975), *La métaphore vive*, op. cit., pp. 310-313.

26. — C. KERBRAT-ORECCHIONI (1981), «Argumentation et mauvaise foi» dans *L'Argumentation*, op. cit., p. 60.

27. — R. DUVAL (1990), «Pour une approche cognitive de l'argumentation», *Annales de Didactiques et de sciences cognitives*, IREM de Strasbourg.

mentaux. Elle peut permettre la construction d'une nouvelle fantastique ou surréaliste. Elle peut être aussi le signe de l'aveuglement et du fanatisme. Elle montre alors combien est fragile la ligne de démarcation qui sépare l'us de l'abus, comme le montre cette déclaration nazie<sup>28</sup> :

*«Epouiller ne relève pas de l'idéologie, c'est une question d'hygiène. Nous serons bientôt débarrassés des poux».*

L'enchaînement argumentatif s'effectue à partir du sens littéral du signifiant «poux» et le processus de littéralisation de la métaphore peut aboutir à :

*«A Auschwitz on n'a gazé que des poux».*

formule que Catherine Kerbrat-Orecchioni commente ainsi<sup>29</sup> :

*«Délire ou monstrueuse mauvaise foi? Plus de métaphore, partant plus de crime: bel exemple de confiscation de la vérité par une opération purement discursive».*

L'analogie et la métaphore sont des moyens d'argumentation efficaces mais aussi instables et précaires. Certaines techniques peuvent les rendre fragiles. Une métaphore peut être développée pour consolider une argumentation et renforcer une conviction mais ce prolongement ne peut se faire que dans certaines limites qu'on ne saurait dépasser sans dommage. Une métaphore peut toujours être prolongée dans un sens qui contredit les conclusions visées. Certains orateurs affectionnent cette technique de controverse qui est un moyen de réfutation d'autant plus efficace qu'il utilise les armes de l'adversaire. Les Américains, puis les Soviétiques, étant traités par Mao de «tigres de papier» les soviétiques rétorquèrent: «Le tigre de papier a des dents nucléaires»<sup>30</sup>. L'actualité montre souvent cette manière de «filer» le trope pour amener une objection :

*«Dix ans qu'on sème» affiche le Parti socialiste. «Dix ans que les récoltes sont mauvaises»*

répond le Parti communiste<sup>31</sup>.

Une autre technique consiste à utiliser plusieurs phores pour un seul thème. Des analogies multiples peuvent se soutenir mutuellement pour aboutir à une même conclusion mais cette multiplication est d'un usage assez délicat, la juxta-

28. — Exemple emprunté à C. KERBRAT-ORECCHIONI (1981), «Argumentation et mauvaise foi», *L'argumentation, op. cit.*, p. 61.

29. — C. KERBRAT-ORECCHIONI (1980), «L'ironie comme trope», *Poétique* n° 41, février 1980, p. 118.

30. — Exemple emprunté à O. REBOUL (1980), *Langage et idéologie*, PUF, p. 127, cité par C. Kerbrat Orecchioni dans *L'argumentation op. cit.*, p. 60.

31. — Informations télévisées, Antenne 2, 02.05.91.

position pouvant entraîner des effets comiques :

«*Cette grosse légume qui est la crème de la Société*»<sup>32</sup>.

On en trouve d'excellents exemples dans le *Don Quichote* de Cervantes :

«*... car le chevalier errant sans Dame est comme l'arbre sans feuille, l'édifice sans fondations, l'ombre sans corps qui la cause*»<sup>33</sup>.

La métaphore et l'analogie sont susceptibles d'emplois divers et variés dans tous les types de texte. Nous avons déjà montré ailleurs les fonctions qu'elles occupent dans les textes de type explicatif, dans les manuels scolaires, les ouvrages de vulgarisation scientifique et le discours enseignant<sup>34</sup>. Nous avons aussi étudié les difficultés qu'éprouvent les élèves à les interpréter et proposé certaines séquences d'apprentissage<sup>35</sup> ; nous venons de voir combien la métaphore et l'analogie se prêtaient à des exploitations argumentatives souples et multiples. Le problème n'est pas de restaurer l'espace rhétorique primitif - cela n'est plus à notre portée pour des raisons culturelles inéluctables - mais il nous semble désormais indispensable de faire une place dans tout apprentissage des textes et des discours argumentatifs à la métaphore et à l'analyse de son fonctionnement.

Au-delà de tous ces usages, descriptif, explicatif ou argumentatif, de la métaphore, il resterait encore à étudier la métaphoricité généralisée constitutive de toute langue. Les concepts eux-mêmes s'énoncent à travers des métaphores<sup>36</sup>. On a souvent montré combien les linguistes utilisaient souvent les métaphores pour décrire ou expliquer la langue<sup>37</sup>. Aristote déjà n'avait expliqué la métaphore qu'en créant une métaphore empruntée à l'ordre du mouvement. Le mot métaphore est lui-même métaphorique.

32. — Exemple emprunté à C. Perelman, L. Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation, op. cit.*, p. 545.

33. — *Ibid.*, p. 526.

34. — M. LUSETTI (1989), «Le professeur de Lettres, l'image textuelle, le discours explicatif et le stéréotype», «Apprentissages et stéréotypes», *Recherches* n° 10, mai 1989, pp. 123-134.

35. — F. DARRAS, M. LUSETTI (1988), Image textuelle et compréhension, «Les aides à la compréhension», *Spirale* n° 1, E.N. Lille, pp. 161-187 ; M. LUSETTI (1990), «Expliquer, reformuler, comparer», «Expliquer...», *Recherches* n° 13, novembre 1990, pp. 191-204.

36. — Cf. G. LAKOFF, M. JOHNSON (1980), *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Minit, Paris, 1985 par la traduction française.

37. — Voir, par exemple, l'analyse qui est faite du *Cours de Linguistique Générale* de Ferdinand de Saussure dans : C. NORMAND (1976), *Métaphore et concept*, éd. Complexe, coll. Dialectique, Bruxelles.